

Le présent rapport est le résultat d'un projet de recherche d'envergure qui répond à une priorité régionale identifiée depuis plusieurs années : « Renforcer la position concurrentielle de l'Outaouais à l'égard de sa situation frontalière ». La position géographique de l'Outaouais, en bordure de l'Ontario et d'Ottawa, est unique au Québec, mais une méconnaissance persiste concernant les défis et les opportunités engendrés par cette situation complexe. C'est notamment le cas parce que les différentes études sur cette question présentent et analysent l'information de façon parcellaire sous l'angle de secteurs ou thématiques spécifiques. Ce rapport vise donc à combler cette lacune en proposant une analyse globale et transversale des enjeux et opportunités générés par la position géographique frontalière de l'Outaouais et ses territoires, et en y intégrant le territoire de l'Est ontarien. Le travail de recherche, qui s'est étalé sur trois ans, a été mené par l'Observatoire du développement de l'Outaouais (ODO) avec des partenaires du milieu grâce au financement du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR).

ORIGINALITÉ DE CETTE ÉTUDE

Rassemble l'ensemble des données sur les secteurs de développement socioéconomique.

Prend en considération l'ensemble du territoire transfrontalier, incluant l'Est ontarien ainsi que les territoires en périphérie d'Ottawa-Gatineau (MRC québécoises et comtés ontariens).

Adopte une vision de la frontière en tant que source d'opportunités pour développer le plein potentiel du territoire.

S'inscrit dans le cadre d'un projet d'envergure qui mobilise de nombreux experts des deux côtés de la rivière des Outaouais.

HISTORIQUE DE LA PERCEPTION DE LA FRONTIÈRE DANS LES ORGANISATIONS DE DÉVELOPPEMENT

Dans les dernières décennies, la situation frontalière particulière de l'Outaouais a fait l'objet de nombre d'études qui ont mis en lumière le déficit des interventions du gouvernement dans la région, et notamment le peu d'investissements gouvernementaux dans le développement économique de l'Outaouais par rapport aux autres régions. Plusieurs organismes et commissions sur le développement de la région – dont la Société d'aménagement de l'Outaouais (SAO) en 1977, le Conseil régional de développement de l'Outaouais en 1983, la Commission d'étude sur la région de l'Outaouais (le Rapport Robidas) en 1984, la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec en 1991, le Comité 2050 et la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) – se sont aussi penchés sur cette question au fil des ans, non seulement pour dénoncer les disparités dont l'Outaouais était victime, mais aussi pour souligner « les valeurs ajoutées qui peuvent découler de la situation frontalière » (CRÉO, 2012, p.59).

Deux principales perceptions qui ne s'opposent pas, mais qui peuvent cohabiter pour maximiser le développement de l'Outaouais : 1) le contexte frontalier est perçu comme un frein au développement de la région, qui a ainsi développé une dépendance envers la province voisine et ne reçoit pas sa juste part d'investissements du gouvernement du Québec; 2) cette proximité géographique avec l'Est ontarien et Ottawa, la capitale du Canada, procure plusieurs atouts pour le développement de la région.

Actuellement, ces deux visions sont portées par les élus de l'Outaouais au sein de la Conférence des préfets de l'Outaouais, ce qui démontre qu'elles ne s'opposent pas, mais qu'elles peuvent au contraire cohabiter pour maximiser le développement de l'Outaouais, en cohérence notamment avec l'une des cinq priorités régionales de développement de la région, qui est de Rattraper le retard historique de la région en santé et services sociaux, en éducation et en matière de développement économique. Les élus envisagent également la situation frontalière comme un avantage distinctif sur lequel l'Outaouais doit miser pour son développement économique. Développer l'économie et améliorer la position concurrentielle par rapport à la situation frontalière par l'innovation et la diversification fait également partie des priorités fixées pour la région. À ce titre, l'une des actions privilégiées identifiées par les élus est de « Saisir les opportunités découlant de la proximité de la région avec la capitale nationale et la rive ontarienne en assurant une planification et un arrimage du développement économique des deux côtés de la frontière et en favorisant une meilleure harmonisation de la réglementation en vigueur dans les deux provinces » (Comité régional de l'Outaouais, 2019). Le climat actuel étant propice au développement d'une meilleure coopération transfrontalière, les acteurs du développement pourront s'appuyer sur les constats et recommandations découlant de ce rapport pour saisir de façon efficace et concertée les opportunités découlant de la situation frontalière et accroître les collaborations avec Ottawa et l'Est ontarien.

PRÉSENTATION DU CONTENU DU RAPPORT

Le rapport se divise en six parties :

- La partie 1 présente la démarche méthodologique, les critères de délimitation du territoire transfrontalier à l'étude ainsi qu'une grille de lecture pour faciliter la compréhension des différentes informations présentées tout au long de ce document.
- La partie 2 porte sur les composantes démographiques qui influent sur le développement du territoire transfrontalier, tels que la migration interprovinciale, la langue, l'identité autochtone et l'immigration.
- La partie 3 se concentre sur des thématiques économiques (la main-d'œuvre et le navettage, l'entrepreneuriat et différentes filières économiques : l'administration publique; l'agriculture et l'agroalimentaire; la construction; la culture; les hautes technologies; l'industrie forestière; le plein-air, les activités récréatives et sportives, le tourisme).
- La partie 4 aborde les enjeux environnementaux et climatiques, avec une attention particulière à la rivière des Outaouais, ainsi que la question de l'aménagement du territoire et du transport.
- La partie 5 est consacrée à la thématique du développement social : éducation, santé, logements et itinérances.
- La conclusion permet de revenir sur les principaux constats tout en apportant un éclairage transversal.